



www.franceolympique.com

# la lettre du CNOSF

AVRIL 2007 • NUMÉRO

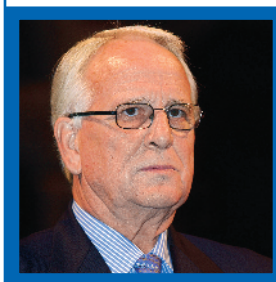
02

# Votez sport

Cinq candidats à l'élection présidentielle sont intervenus à la Maison du sport français à l'invitation du CNOSF.

# L

*a Raison du plus sport*, le livre blanc du sport français que nous vous avons présenté dans notre précédente Lettre, se voulait le point de départ d'une démarche vers un positionnement nouveau du mouvement sportif dans la gouvernance du sport et dans la société française. Le CNOSF entend en effet participer au débat d'idées lié aux élections présidentielles et législatives et renforcer la contribution effective du sport à la communauté nationale. Première étape dans la concrétisation de cette volonté, le colloque du 15 février 2007 aura été une initiative inédite, pour ne pas dire historique. Répondant à l'invitation du CNOSF, cinq candidats à l'élection présidentielle ont présenté leur vision du sport et exposé leur programme d'action en la matière pour les cinq années à venir. Marie-George Buffet, Nicolas Sarkozy (en déplacement à La Réunion, le candidat UMP, représenté par Pierre Durand, avait préparé une intervention vidéo), Dominique Voynet, Ségolène Royal et François Bayrou se sont exprimés devant une assemblée concernée par le futur du mouvement sportif français où se retrouvaient dirigeants fédéraux, entraîneurs, athlètes de haut niveau et partenaires publics et privés du mouvement sportif. En organisant ce colloque et en le médiatisant, notamment via la diffusion en intégralité sur La Chaîne Parlementaire, le CNOSF espère que les engagements des candidats se traduiront par des mesures effectives lorsque le temps de l'élection sera passé et que celui de la mise en œuvre commencera. ■



## Le mot DU PRÉSIDENT

Le sportif est également un citoyen. Comme représentant du mouvement sportif, notre institution se doit donc d'être une institution citoyenne.

Cela passe notamment par la participation aux débats publics dans lesquels le mouvement sportif, de par sa contribution à la société, doit se voir reconnaître une place légitime.

En cette période importante pour l'avenir de notre pays, nous avons donc choisi d'inviter, à la Maison du sport français, cinq candidats à la présidence de la République à s'exprimer sur les quatre thèmes principaux de notre livre blanc.

Cette initiative, qui constituait une « première » pour notre mouvement avait pour principale ambition, en sollicitant les avis des candidates et des candidats, de souligner l'importance du sport dans notre société et son influence sur notre manière de vivre ensemble. Vous trouverez en page centrale l'ensemble des propositions formulées le 15 février dernier. Je vous invite à y porter toute votre attention.

Bien cordialement,  
Henri Sérandard,  
Président du CNOSF, membre du CIO

# Quatre enjeux majeurs pour les Cinq prochaines années

Du livre blanc *La Raison du plus sport*, le CNOSF avait extrait quatre propositions considérées comme prioritaires pour l'avenir et sur lesquelles les candidats étaient invités à réagir.

## La gouvernance du sport

Le mouvement sportif français, s'il est bien présent dans de nombreuses instances de concertation et de décision, jouit toutefois de capacités d'intervention trop limitées. Impliqué dans de multiples domaines d'activité (aménagement du territoire, environnement, santé, tourisme, intégration...) et mobilisé par de nombreux ministères, le mouvement sportif, à la faveur d'une nouvelle organisation qui respecterait son autonomie, devrait davantage être associé à l'établissement des politiques sportives, en partenariat avec l'Etat et les collectivités territoriales, et en association avec le monde économique. Une telle reconnaissance de ses capacités à contrôler et réguler les activités sportives, lui permettrait de valoriser son rôle sociétal et d'accroître sa représentativité internationale.

## Le financement du sport

En 2003, la dépense sportive française représentait 27,4 milliards d'euros, soit 1,73 % du PIB (hors valorisation du bénévolat). Les rentrées de l'Etat sous forme de TVA peuvent être évaluées à 5,4 milliards d'euros... 9 fois le budget des Sports. Le mouvement sportif participe donc pleinement à la richesse du pays, par l'activité qu'il crée, par l'apport du bénévolat, par son implication dans différents secteurs économiques. Fort de ce constat, le mouvement sportif demande notamment une augmentation significative du budget public national consacré au sport ainsi qu'une progression du prélèvement effectué sur le montant des sommes mises sur les jeux de la Française des Jeux pour abonder le Centre National de Développement du Sport.

## La reconnaissance du sport comme vecteur éducatif

Le sport est un vecteur éducatif par l'apprentissage du respect des règles, de la relation aux autres et l'épanouissement personnel qu'il apporte. C'est un outil pédagogique puissant, un espace d'apprentissage et de formation unique. Participer à la vie associative c'est apprendre à exercer des responsabilités, à suivre une discipline de groupe et à respecter les autres. 7,3 millions de jeunes de moins de 15 ans sont membres d'une association sportive, bien souvent leur premier espace d'engagement et de libre expression, leur première expérience citoyenne. Un rapprochement entre le mouvement sportif et l'Éducation nationale est nécessaire et passe par la reconnaissance effective du sport comme un vecteur d'éducation essentiel de la formation de l'homme.

## L'instauration de la notion d'utilité sociale

Désormais lieu de mixité et de renforcement du lien social, le club sportif a évolué d'un espace de pratique à une association citoyenne d'intégration et de solidarité aux enjeux identitaires forts. Il existe grâce à l'action de bénévoles qui ont su repérer et répondre aux besoins sociaux, par des activités, services et modes d'action relevant de l'intérêt général. Le sport participe par ailleurs à la réduction des risques liés à la sédentarisation et permet de mieux appréhender l'allongement de la durée de vie. Apportant un bien-être physique et mental, il contribue à l'épanouissement personnel. Une reconnaissance de la notion d'utilité sociale permettrait d'ancrer le sport dans les politiques de santé publique, valoriserait davantage le bénévolat, et conférerait des droits aux clubs, indépendamment des résultats sportifs.

## La Cour de cassation met un terme définitif à l'affaire Olymrix

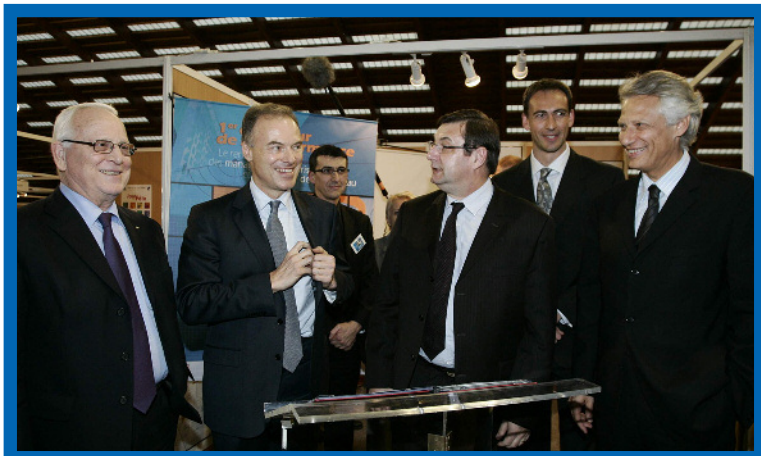
En 1993, le CNOSF constatait l'utilisation du terme « Olymrix » dans le cadre d'une campagne de promotion des centres Leclerc. Estimant que cette exploitation injustifiée portait atteinte aux dénominations et marques olympiques, le CNOSF engageait une procédure à l'encontre de la société GALEC regroupant les centres Leclerc. Si les différentes juridictions ayant examiné ce litige n'ont jamais remis en cause la légitimité à agir du CNOSF, ni le caractère notoire des marques « Olympiques » et « Jeux olympiques », la question du fondement juridique de la protection de ces marques a divisé : droit des marques ou droit commun de la responsabilité civile ? Dans un arrêt du 31 octobre 2006, la Cour de cassation a mis un terme définitif à dix ans de procédure marqués par trois passages devant la Cour de cassation en estimant que l'imitation de ces marques notoires devait être sanctionnée sur le fondement du droit commun de la responsabilité en condamnant la société GALEC au versement d'un million d'euros de dommages-intérêts. On notera que la Cour de cassation admet désormais également l'application du droit des marques pour sanctionner l'utilisation d'un signe voisin, par sa forme, d'une marque notoire, ou les évocations qu'il suscite sur ce fondement (Cass. com., 12 juillet 2005 – Sté Cartier c/Sté Oxipas). Le CNOSF se félicite de l'issue favorable de cette affaire qui confirme encore la notoriété des propriétés olympiques et la protection dont elles font l'objet, les tribunaux veillant, de manière extensive, au respect scrupuleux des droits du CIO sur ses propriétés et de son représentant sur le territoire français. ■

## Publication d'une instruction fiscale de synthèse

L'instruction 4 H-5-06 de la Direction générale des impôts relative au régime fiscal applicable aux organismes sans but lucratif a été publiée au Bulletin officiel à la fin de l'année 2006. Elle regroupe dans un document unique les différentes instructions publiées sur le sujet depuis celle de 1998. Cette instruction apporte un certain nombre de précisions, notamment quant aux critères d'appréciation de la non-lucrativité de ces organismes. On notera à titre d'exemple que le recours à Internet pour faire connaître l'activité de l'association est clairement encadré. Ainsi, au point 76, il est indiqué que l'utilisation d'Internet comme moyen d'information ne saurait *a priori* être qualifiée de « méthode commerciale destinée à capter un public analogue à celui des entreprises du secteur concurrentiel ». En revanche, au point 78, il est précisé que « le recours à de la publicité payante par le biais de bandeaux ou de bannières publicitaires, permettant ou non un accès à son site, constitue un usage de méthode commerciale publicitaire ». ■

## CÔTÉ CNOSE

### LE 1<sup>ER</sup> « CARREFOUR DE LA PERFORMANCE » À L'INSEP



Moment de rencontre entre les sportifs de haut niveau et les entreprises françaises désireuses de s'ouvrir à cette population, le premier carrefour de la performance s'est tenu à l'INSEP le 6 février dernier ! Initiative menée conjointement par le MJSVA, l'INSEP et le CNOSE, cet événement a retenu toute l'attention des publics cibles (athlètes, entreprises, médias, institutionnels). La visite du Premier Ministre, celle du Ministre chargé des Sports et du Président du CNOSE, Henri Sérandour, a brillamment conclu cette première édition. Longue vie à cette initiative ! ■

### ÉCHANGES FRANCO-ALLEMANDS

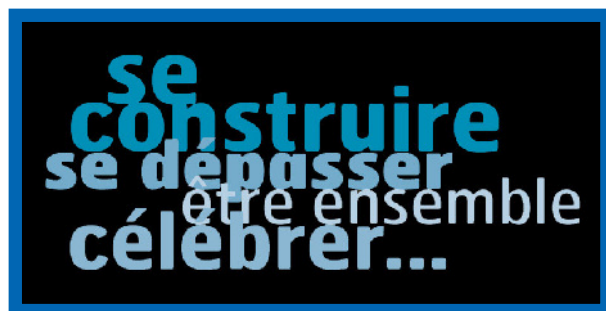
Les orientations de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse ont été définies pour les années 2007 à 2009. Les échanges franco-allemands sont au service de l'Europe, dans ce contexte les clubs sportifs désireux d'organiser des rencontres franco-allemandes peuvent présenter leurs projets sur les thématiques suivantes :

- l'apprentissage interculturel
- l'apprentissage linguistique
- intégration et égalité des chances

Contact : CNOSE - relations internationales mission OFAJ - corinegambier@cnosf.org

### LES JEUX UN JOUR, L'OLYMPISME TOUJOURS !

Le 30 janvier dernier, le CNOSE a dévoilé en avant-première à quelque 400 invités sa nouvelle campagne de communication signée « Les Jeux un jour, l'Olympisme toujours ». Il s'agit d'un film promotionnel sur les valeurs de l'olympisme, diffusé en première vague sur France Télévisions, notamment autour des émissions de sport. Visionnez le film sur [www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com) ■



## CÔTÉ FÉDÉRATIONS

### MIEUX FORMALISER SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Dans la continuité du guide *Politiques sportives fédérales et politiques territoriales, état des lieux et perspectives* qu'il a publié en 2006, le CNOSE entreprend cette année une action auprès des fédérations afin de les aider à mieux formaliser leur politique de développement. Le constat est le suivant : les départements, les régions et les communes ont des politiques sportives propres, concernant notamment les équipe-

ments. Comment faire pour qu'elles relaient mieux les orientations fédérales ? À la suite d'un appel d'offres du CNOSE, 10 fédérations ont été sélectionnées et bénéficient d'un accompagnement à travers une série de séminaires pour les aider à définir leur stratégie de développement territorial. Le rapport final sera communiqué le 15 mai à la Maison du sport français à Paris. ■

## CÔTÉ CDOS

### LA RECETTE DU MÉCÉNAT DANS UN GUIDE

Dans le but de développer les relations entre les associations sportives et le secteur marchand, le CDOS de la Vienne publie le *Guide pratique du mécénat sportif*. Il s'attache à produire un document à la fois simple et complet pour permettre aux dirigeants sportifs d'envisager une nouvelle forme de partenariat avec les entreprises.

Ce guide est le fruit de plus d'une année de travail minutieux sur la rédaction d'une « recette » pour faire du mécénat dans le sport, notamment pour de petites structures (associations comme entreprises).

Précurseur au niveau national et conscient de l'enjeu économique non négligeable de l'utilisation de la loi sur le mécénat d'août 2003, le CDOS 86 agit pour que ce livret soit une nouvelle occasion de faire reconnaître le sport comme un acteur incontournable de « l'intérêt général ».

La pérennisation des activités, voire des emplois dans le secteur sportif, est un travail quotidien pour lequel le CDOS Vienne a souhaité œuvrer davantage, en communiquant largement sur cette autre source de financement.

Édité à 2 000 exemplaires et distribué à l'ensemble des présidents de clubs et de comités, cet outil a été rédigé avec le souci permanent de guider les acteurs sportifs vers la réalisation de nouveaux partenariats avec les entreprises locales. En répondant aux principales questions sur le sujet à travers une lecture claire, illustrée, ponctuée d'exemples et d'outils mis à disposition, ce guide pratique se veut avant tout utile. De plus, et pour être tout à fait opérationnelle, la seconde partie du document est consacrée au mécénat des personnes physiques, et à l'utilisation d'un texte de loi qui permet concrètement une valorisation du bénévolat. ■

# Libre de ses pensées et de ses mouvements

Le professeur Gérard Saillant est à l'origine, avec un certain nombre d'amis, d'un vaste et généreux projet destiné à mieux connaître le fonctionnement neurologique de l'être humain. Pour cela a été créé l'Institut du Cerveau et de la Moelle Épineuse (ICM), auquel le mouvement sportif s'associe. Entretien.

“

## Pourquoi l'ICM ?

L'Institut du Cerveau et de la Moelle Épineuse est né d'un besoin, car les problèmes neurologiques seront de plus en plus importants compte tenu du vieillissement de la population, et d'un état de fait : le cerveau est très compliqué, on commence tout juste à le comprendre à peu près. Le problème n'est pas de soulager ou de traiter, mais de réparer. C'est valable pour les maladies neurologiques, psychiatriques et les traumatismes débouchant sur la paraplégie ou la tétraplégie. Voilà notre but.

## Quelle est l'histoire de sa création ?

Nous sommes à l'origine du projet avec Jean Todt. Puis tout un tas de copains se sont joints à nous. Les professeurs Olivier Lyon-Caen et Louis Agid, Luc Besson, Michael Schumacher, Maurice Lévy, Jean Glavany, Max Mosley,

Serge Weinberg, Louis Camilleri, Jean-Pierre Martel... Notre équipe est aujourd'hui une véritable « dream team » où chacun est un des meilleurs dans son domaine. Comme une équipe sportive.

## Quelles sont vos ambitions ?

Au lieu de traiter séparément des maladies comme Parkinson et Alzheimer, l'épilepsie, les accidents vasculaires cérébraux, la sclérose en plaques, des problèmes psychiatriques et des paralysies dues à des accidents, nous voulons aborder tous ces problèmes transversalement. Les signes cliniques sont différents, les mécanismes sont différents, mais les causes sont les mêmes : la mort de certaines cellules neurologiques. Si on arrive à remplacer ces cellules, ou à trouver l'agent qui prendra leur place, on traitera tout à la fois. Notre projet est ambitieux par la finalité,



**GÉRARD SAILLANT, PROFESSEUR À L'ORIGINE DE L'ICM ET HENRI SÉRANDOUR, PRÉSIDENT DU CNOSEF**

par les mètres carrés (un bâtiment de 2 500 m<sup>2</sup> en construction à la Pitié-Salpêtrière), par le nombre de chercheurs (entre 700 et 1 000) et par le budget (67 millions d'euros). Il est international, avec comme maître-mot l'excellence. Il est innovant car il mêle des fonds publics et des fonds privés et parce que les chercheurs ne sont pas tous du domaine de la neuroscience. Informaticiens, ingénieurs, philosophes. Sans oublier l'unité de lieu. 100 000 patients passent chaque année par la Pitié. Ils serviront à la recherche et la recherche leur servira.

## Pourquoi vous êtes-vous associé au mouvement sportif ?

Pour des raisons personnelles car je suis un passionné de sport et un ami du Président

Henri Sérandour et du Ministre Jean-François Lamour, et parce que le monde sportif est généreux. La devise de l'ICM, c'est « permettre à l'homme de rester libre de ses pensées et de ses mouvements ». Qui dit mouvement dit sport. Je suis heureux que dix fédérations nous aient déjà rejoints.

## Comment aider l'ICM ?

En le faisant connaître. En lui donnant de l'argent. Le budget de 67 millions d'euros n'est pas qu'une opération immobilière. Il nous faut de l'argent pour avancer. Nous avons déjà une IRM très performante dans nos murs. Nous avons déjà labellisé six équipes de recherche dans le monde que nous finançons. Je lance un appel au peuple ! ■

**Contact : M. Djamel ACHACHE,**  
[djamel.achache@icm-institute.org](mailto:djamel.achache@icm-institute.org)

la lettre du CNOSEF Lettre bimestrielle éditée par le Comité national olympique et sportif français (Maison du sport français - 1, avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris Cedex 13 - Contact : [communication@cnosf.org](mailto:communication@cnosf.org))  
Directeur de la publication : Henri Sérandour - Conception : VERBE  
15, rue Bleue - 75009 Paris - Réalisation : Karen Jeffroy - Impression : CFAG Nancy.

## AGENDA

- 5 mai : le CNOSEF organise un séminaire « politiques fédérales/politiques territoriales » à la Maison du sport français.
- 11-12 mai : une session de formation sur la « masso-kinésithérapie » est organisée par l'Institut de formation du mouvement sportif (IFoMoS) pour les kinésithérapeutes de l'équipe de France.
- 23 mai : assemblée générale 2007 du CNOSEF à la Maison du sport français.
- 31 mai-1<sup>er</sup> juin : une session de formation est proposée par l'Institut de formation du mouvement sportif (IFoMoS) sur le thème « les financements européens et le sport » à la Maison du sport français.

Gouvernance du sport, financement, reconnaissance en tant que vecteur éducatif et social... Marie-George Buffet, Dominique Voynet, Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal et François Bayrou (par ordre d'apparition), candidats à la présidence de la République, sont venus exposer jeudi 15 février à la Maison du sport français, siège du CNOF, leurs visions du sport en France.

## & Les principales propositions et opinions exprimées le 15 février 2007



MARIE-GEORGE BUFFET,  
CANDIDATE DU PCF

Favoriser  
le dévelop-  
pement  
du sport

- augmenter le budget du ministère chargé des Sports « jusqu'à 1 % du PIB »,
- mettre en place des statuts d'entraîneur de haut niveau et du bénévole, et assurer une reconnaissance sociale de l'athlète de haut niveau,
- favoriser le développement du sport, « vecteur fondamental d'éducation, de culture et de vie sociale » et le rendre « accessible à tous et toutes », notamment par l'encouragement de la pratique féminine, l'accès des femmes aux responsabilités (avec pour objectif une représentativité proportionnelle au nombre de licenciées), le développement du sport en entreprise, l'amélioration de l'accessibilité des installations sportives pour les handicapés...
- préserver, voire amplifier les systèmes de péréquation et de redistribution des fonds entre les sports amateur et professionnel,
- en matière d'organisation, un « rôle assumé de l'État qui appelle la délégation d'une mission de service public au mouvement sportif lui-même »,
- opposée à la cotation en bourse des clubs sportifs (« c'est peut-être une réussite financière, mais c'est un échec pour le sport et ses valeurs »), la candidate communiste souhaite un engagement ferme de l'État par le biais de subventions publiques, de dotation des fédérations en cadres techniques, de missions de formation des éducateurs sportifs, ainsi que par le maintien d'un CREPS dans chaque région de France. ■



DOMINIQUE VOYNET,  
CANDIDATE DES VERTS

Permettre  
l'accès  
du sport  
à tous

- « renforcer singulièrement » le budget du ministère chargé des Sports,
- établir un partenariat du mouvement sportif avec les régions pour la formation des bénévoles, formateurs, cadres techniques administratifs et entraîneurs de haut niveau,
- permettre l'accès du sport à tous, « notamment aux filles et aux handicapés »,
- reconnaître l'autonomie du mouvement sportif et de ses prérogatives, sans désengagement de l'État, ni renforcement de son rôle, mais plutôt dans le sens d'une amélioration de son action comme partenaire, pas comme donneur d'ordre,
- élire les présidents fédéraux au suffrage direct avec l'organisation de véritables campagnes auprès des licenciés afin d'assurer une plus grande transparence et plus de démocratie au sein du mouvement sportif,
- reconnaître la valeur professionnelle des brevets fédéraux et augmenter le nombre de cadres techniques,
- réaffirmer la suprématie des sélections nationales sur les clubs,
- concernant la lutte contre le dopage, réfléchir sur les calendriers et la possibilité de demander aux athlètes reconnus coupables une réparation financière au titre des préjudices subis par une fédération ou un organisateur,
- créer un Conseil national des équipements sportifs et une Conférence nationale du sport. ■

## Renforcer la place du sport dans le système éducatif



**NICOLAS SARKOZY,**  
CANDIDAT DE L'UMP

- allouer « 3 % du budget de l'État » au sport dans sa globalité,
- rattacher le ministère chargé des Sports à un « pôle Santé-Sport »,
- renforcer la place du sport dans le système éducatif : intégrer le sport « dans le socle fondamental des connaissances et dans tous les cursus », doubler le nombre d'heures d'EPS dans les programmes et en augmenter le coefficient aux examens, instaurer des épreuves de sport à l'entrée de toutes les grandes écoles et offrir aux élèves la possibilité de suivre « un mi-temps sportif »,
- récompenser le bénévolat : « je souhaite qu'une année de bénévolat dans un club ou une association donne droit à un stage de formation gratuit ; 20 heures par mois de bénévolat effectuées régulièrement donnent droit à 10 % de points en plus pour leurs examens; que dix ans de bénévolat donnent droit à une année de cotisation pour la retraite »,
- taxer les organismes étrangers de paris basés en France,
- encourager l'introduction des clubs en bourse. ■

## Doubler le budget de l'État consacré au sport



**SÉGOLENE ROYAL,**  
CANDIDATE DU PS

- doubler le budget de l'État consacré au sport,
- établir un « engagement triannuel sur le financement public du sport, en partenariat avec l'État, les régions, les collectivités locales et les communes en contrepartie d'une évaluation des actions du mouvement sportif »,
- rétablir les 70 % de débouchés dans les CAPES ainsi que les emplois et heures supprimés dans l'Éducation nationale : « Je rétablirai les trois heures forfaitaires dans le service des enseignants d'EPS leur permettant d'assurer l'encadrement des associations sportives scolaires »,
- favoriser l'accès du sport aux handicapés et développer le sport chez les seniors,
- mettre en place un programme de sensibilisation à toutes les formes de discrimination grâce au sport et dans le sport,
- attribuer au sport une partie des 5 000 emplois tremplins annoncés dans le programme présidentiel,
- encourager l'engagement bénévole à travers une formation professionnelle gratuite et la validation des acquis de l'expérience. ■

## Reconnaître l'utilité sociale du sport



**FRANÇOIS BAYROU,**  
CANDIDAT DE L'UDF

- pas d'engagement sur le budget,
- maintenir une « autorité gouvernementale en charge du sport, rencontrant en face d'elle un mouvement sportif reconnu et autonome » dans le cadre d'une relation partenariale institutionnalisée,
- reconnaître l'utilité sociale du sport avec un contenu à définir, et transférer au mouvement sportif « un certain nombre de missions d'utilité sociale ou civique assurées par l'État »,
- créer un « plan épargne reconversion » pour aider les sportifs de haut niveau à la fin de leur carrière,
- encourager le développement du sport pour les handicapés,
- relancer l'investissement dans les centres de formation,
- améliorer la présence du sport dans les établissements scolaires : création de sections sportives, renforcement des passerelles entre école et mouvement associatif, insertion du sport dans le socle des connaissances fondamentales, augmentation du nombre d'heures de sport proposées aux élèves, amélioration de la formation STAPS,
- intégrer le sport dans les propositions de son programme que sont le service civique universel et l'activité civique universelle,
- adapter le niveau de difficulté des épreuves pour lutter contre le dopage,
- valoriser le bénévolat : amélioration des conditions matérielles (remboursement des frais engagés facilité), prise en compte de la validation des acquis de l'expérience, instauration d'un système offrant des avantages en matière de retraite, mais pas de statut spécifique. ■

### Raymond DOMENECH

« Les promesses ont été enregistrées... Le mouvement sportif se pose en garant de ce qui a été dit ici. »

### Stéphane DIAGANA

« Dans le mouvement sportif, on voulait mettre en avant le décalage entre les 15 millions de licenciés et la faible considération des politiques. »

### Jean-Claude SKRELA

« Aujourd'hui on a entendu beaucoup de promesses. J'espère simplement qu'elles seront tenues. »

### Thierry REY

« Les politiques ne réagissent pas sans une forme de pression. Il y a eu des promesses, mais maintenant, que fait-on ? »

(Source : L'Equipe)

Consultez les interventions  
intégrales des candidats sur :  
[www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com)